

Objet : **CONSEIL MUNICIPAL - Désignation des représentants de la commune au comité de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage**



COMMUNE D'AUSSONNE

**EXTRAIT N° 24/14
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 29 Votants : 29 Procurations : 00

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 22 AVR. 2014

Affiché le : 16 AVR. 2014

L'An deux mille quatorze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 08 avril 2014

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SALAÜN, SUZE.

SECRETARE : Madame LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation des représentants de la commune au comité de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner les représentants de la commune au comité de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Ce comité est composé de trois membres du Conseil Municipal d'Aussonne, d'un membre du Conseil Municipal de Cornebarrieu et d'un membre du Conseil Municipal de Mondonville.

Le comité rend un avis sur toute question relative à l'aire d'accueil ayant un impact financier ou budgétaire, ou sur toute autre question dont il souhaiterait se saisir relative à son aménagement, sa gestion ou son entretien, préalablement aux délibérations des Conseils Municipaux.

Le comité interviendra notamment sur les questions relatives aux participations financières, aux travaux envisagés, aux dépenses supplémentaires et aux montants des dépôts de garantie et des redevances.

Madame le Maire invite les membres intéressés à poser leur candidature avant de passer au vote.

↳ Lysiane MAUREL
↳ Michel BEUILLE
↳ Frédéric SALAÜN

Vote : 29 voix

Madame MAUREL, Monsieur BEUILLE et Monsieur SALAÜN sont donc désignés comme représentants de la commune d'Aussonne au comité de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 16 avril 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

